**DEMANDE D'UNE NOUVELLE CARTE GRISE**

**​**

1. Copie recto/verso de la Carte Grise (copie recto/verso du certificat d'immatriculation (carte grise) barré, daté et signé par le vendeur)
2. Déclaration de cession / CERFA 15776\*01
3. Demande de certificat d'immatriculation / CERFA 13750\*05
4. Procuration par Mandat (autorisant CG Officiel à effectuer les formalités d'immatriculation au nom du client)
5. Pièce d'identité valide (copie recto/verso d'une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, d'un permis de conduire français ou d'un titre de séjour (dans ce cas, même adresse que la carte grise)
6. Copie du contrôle technique (moins de 6 mois) ou la vignette collée au dos de la carte grise
7. Récépissé de la Déclaration d'Achat si achat auprès d'un professionnel
8. Copie de l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
9. Copie du permis de conduire du titulaire (preuve que le titulaire dispose du droit de conduire le véhicule)
10. Justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) :​

​​

* Quittance de loyer éditée par une agence immatriculée au RCS
* Dernier avis d'imposition ou de non imposition
* Quittance de gaz
* Quittance d'électricité
* Facture de téléphone fixe ou portable
* Facture d'un fournisseur d'accès à Internet
* Attestation d'un fournisseur d'énergie (EDF, Engie, ...)
* Attestation d'assurance habitation

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**​**

1. Copie recto/verso de la Carte Grise
2. Demande de certificat d'immatriculation / CERFA 13750\*05
3. Pièce d'identité valide (copie recto/verso d'une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, d'un permis de conduire français ou d'un titre de séjour (dans ce cas, même adresse que la carte grise)
4. Copie de l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
5. Copie du permis de conduire du titulaire (preuve que le titulaire dispose du droit de conduire le véhicule)
6. Justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) :​

​​

* Quittance de loyer éditée par une agence immatriculée au RCS
* Dernier avis d'imposition ou de non imposition
* Quittance de gaz
* Quittance d'électricité
* Facture de téléphone fixe ou portable
* Facture d'un fournisseur d'accès à Internet
* Attestation d'un fournisseur d'énergie (EDF, Engie, ...)
* Attestation d'assurance habitation

**IMMATRICULATION D’UN VEHICULE NEUF**

**​**

1. Original du certificat de conformité Européen (COC)
2. Certificat de vente ORIGINAL ou facture d'achat du véhicule / CERFA 15776\*01
3. Pièce d'identité valide (copie recto/verso d'une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, d'un permis de conduire français ou d'un titre de séjour (dans ce cas, même adresse que la carte grise)
4. Copie de l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
5. Copie du permis de conduire du titulaire (preuve que le titulaire dispose du droit de conduire le véhicule)
6. Demande ORIGINALE de certificat d'immatriculation / CERFA 13750\*05
7. Procuration par Mandat (autorisant CG Officiel à effectuer les formalités d'immatriculation au nom du client)
8. Justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) :​

​​

* Quittance de loyer éditée par une agence immatriculée au RCS
* Dernier avis d'imposition ou de non imposition
* Quittance de gaz
* Quittance d'électricité
* Facture de téléphone fixe ou portable
* Facture d'un fournisseur d'accès à Internet
* Attestation d'un fournisseur d'énergie (EDF, Engie, ...)
* Attestation d'assurance habitation

**CHANGEMENT DE STATUT MATRIMONIAL**

**​**

1. Copie recto/verso de la Carte Grise
2. Demande de certificat d'immatriculation / CERFA 13750\*05
3. Extrait d'Acte de mariage / jugement de divorce / livret de famille
4. Copie du contrôle technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 4 ans
5. Pièce d'identité valide (copie recto/verso d'une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, d'un permis de conduire français ou d'un titre de séjour (dans ce cas, même adresse que la carte grise)
6. ​Procuration par Mandat
7. Copie de l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
8. Copie du permis de conduire du titulaire (preuve que le titulaire dispose du droit de conduire le véhicule)
9. Justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) :​

​​

* Quittance de loyer éditée par une agence immatriculée au RCS
* Dernier avis d'imposition ou de non imposition
* Quittance de gaz
* Quittance d'électricité
* Facture de téléphone fixe ou portable
* Facture d'un fournisseur d'accès à Internet
* Attestation d'un fournisseur d'énergie (EDF, Engie, ...)
* Attestation d'assurance habitation

**DEMANDE DE DUPLICATA D'UNE CARTE GRISE**

**​**

1. Copie recto/verso de la Carte Grise
2. Demande de certificat d'immatriculation / CERFA 13750\*05
3. Déclaration originale de perte ou vol (la déclaration de vol doit être enregistrée et tamponnée par la police)
4. Copie du contrôle technique  en cours de validité encore 1 mois minimum sauf pour les motos, cyclo, caravanes, remorques et engins agricoles
5. Pièce d'identité valide (copie recto/verso d'une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, d'un permis de conduire français ou d'un titre de séjour (dans ce cas, même adresse que la carte grise)
6. Copie de l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
7. Copie du permis de conduire du titulaire (preuve que le titulaire dispose du droit de conduire le véhicule)

**DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE (vente / don / cession pour destruction)**

**​**

​Le formulaire CERFA n° 15776\*01 doit être rempli par le vendeur et signé par l'acheteur.

Ce dernier est nécessaire au nouveau détenteur du véhicule pour l'immatriculer (carte grise) à son nom.

### A quoi sert CG Officiel ?

**1 - Calculer le prix d'un certificat d’immatriculation**

**2 - Commander un certificat d'immatriculation et procéder au paiement en ligne** via un paiement sécurisé, par carte bleue ou Paypal

**3 - Envoyer un dossie**r qui sera traité immédiatement et vérifié. Si une pièce justificative manque à un dossier, le client est immédiatement averti par email et invité à fournir les derniers éléments pour finaliser la procédure. En attendant, nous conserverons précieusement ce dossier.

**4 - Tout simplement gagner du temps**

Le traitement des démarches effectuées sur le site de l'état, l'agence nationale des titres sécurisés (ou ANTS) connaissent un retard énorme. Grâce aux services habilités tels que CG officiel, les démarches se finalisent plus rapidement.

**Le certification d'immatriculation (CI) a remplacé la carte grise depuis le 15 avril 2009**

**A quoi sert un certificat d'immatriculation ?**

Le certificat d’immatriculation permet la circulation et l'identification du véhicule pendant toute la durée de vie du véhicule. Il est obligatoire pour la mise en circulation d'un véhicule.

​

**Quels sont les éléments principaux ?**

* le numéro d’immatriculation,
* l’identité du propriétaire, ou des propriétaires, du véhicule,
* les caractéristiques du véhicule,
* sa conformité (visites techniques...)
* la date de première immatriculation

​

**Qu'est-ce qu'un certificat provisoire d'immatriculation ?**

* Le certificat provisoire d’immatriculation (CPI) est un document provisoire qui permet de circuler sur le territoire national en attendant de recevoir le certificat d’immatriculation définitif. Il est remis soit par la préfecture, soit par le professionnel de la vente habilité et/ou agréé après les procédures d’immatriculation du véhicule. Il est valable un mois, exception faite des véhicules de location.

#### Quelle est la durée de validité d'un  CI ?

**Le certificat d’immatriculation est valable pendant toute la durée d’utilisation du véhicule par son titulaire**, tant qu’un changement ne nécessite pas l’édition d’un nouveau document : vente ou cession du véhicule, déménagement, modification de l’état civil,...

NB : Tant que votre situation actuelle ne change pas ( vente du véhicule, mariage, divorce, déménagement,...), vous conservez la carte grise actuelle ainsi que vos anciennes plaques.

Si un élément est modifié sur votre carte grise, le véhicule reçoit alors un nouveau numéro d’immatriculation définitif au format ZZ-123-ZZ ainsi qu"un nouveau certificat d’immatriculation.

#### Qui fabrique le certificat d'immatriculation ?

Bien qu'il soit possible d'effectuer ses démarches avec CG officiel pour commander ou modifier son certificat d'immatriculation ou carte grise, **seule l'imprimerie nationale peut fabriquer ces documents officiels.**

​

En charge de cette mission, **IN Group** possède les infrastructures de production lui permettant de livrer des titres en 24h en s’appuyant sur un système de production hautement sécurisé :

​

* *Impression dans un site unique hautement sécurisé (PS1)*
* *Expédition par envoi postal sécurisé*
* *Onze technologies de sécurisation telles que le filigrane, numéro unique, fond sécurisé, guilloches, image relevée par grille de contrôle, irisation invisible relevée sous UV, gaufrage et perforation laser.*
* *D’autres dispositifs sécurisés uniquement connus des experts des laboratoires de Police Technique et Scientifique et de l’Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale.*

*​*

IN Groupe produit notamment le certificat d’immatriculation des véhicules mais aussi les certificats d’immatriculation des bateaux.

Plus d'informations sur [www.imprimerienationale.fr](http://www.imprimerienationale.fr/fr/produits-services/certificat-d-immatriculation.html)

# QUESTIONS FRÉQUENTES

# *(source :*[*site de l'agence nationale des titres sécurisées*](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Le-locataire-d-un-vehicule-peut-il-presenter-une-demande-d-immatriculation)*)*

# ​

[**Véhicule endommagé**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage)

* [Un véhicule immatriculé à l’étranger peut-il être détruit auprès d’un démolisseur agréé en France ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage/Un-vehicule-immatricule-a-l-etranger-peut-il-etre-detruit-aupres-d-un-demolisseur-agree-en-France)
* [Peut-on vendre un véhicule non roulant "pour pièces" ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage/Peut-on-vendre-un-vehicule-non-roulant-pour-pieces)
* [L’héritier d’un véhicule destiné à la casse doit-il l’immatriculer à son nom avant la destruction ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage/L-heritier-d-un-vehicule-destine-a-la-casse-doit-il-l-immatriculer-a-son-nom-avant-la-destruction)
* [La remise d’un véhicule pour destruction à un démolisseur ou à un broyeur agréé est-elle gratuite ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage/La-remise-d-un-vehicule-pour-destruction-a-un-demolisseur-ou-a-un-broyeur-agree-est-elle-gratuite)
* [Mon véhicule immatriculé dans l’ancien système est endommagé ou accidenté, que dois-je faire ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-endommage/Mon-vehicule-immatricule-dans-l-ancien-systeme-est-endommage-ou-accidente-que-dois-je-faire)

​

[**Changement d'adresse**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse)

* [Puis-je effectuer mon changement d’adresse en ligne ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/Puis-je-effectuer-mon-changement-d-adresse-en-ligne)
* [Vais-je recevoir mon étiquette de changement d’adresse par la poste ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/Vais-je-recevoir-mon-etiquette-de-changement-d-adresse-par-la-poste)
* [J’ai dépassé le délai d’un mois pour faire le changement d’adresse](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/J-ai-depasse-le-delai-d-un-mois-pour-faire-le-changement-d-adresse)
* [Je déménage : je reste dans la même ville, mon véhicule est déjà immatriculé SIV, dois-je faire un changement d’adresse ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/Je-demenage-je-reste-dans-la-meme-ville-mon-vehicule-est-deja-immatricule-SIV-dois-je-faire-un-changement-d-adresse)
* [J’ai déménagé et j’ai reçu un nouveau numéro d’immatriculation, est-ce normal ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/J-ai-demenage-et-j-ai-recu-un-nouveau-numero-d-immatriculation-est-ce-normal)
* [Le nom de ma rue vient de changer, mon adresse change mais je ne change pas de domicile.](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/Le-nom-de-ma-rue-vient-de-changer-mon-adresse-change-mais-je-ne-change-pas-de-domicile)
* [Combien coûte un changement d'adresse ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/Combien-coute-un-changement-d-adresse)
* [J’ai fait mon changement d’adresse par correspondance, puis-je circuler avec une photocopie de la carte grise ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Changement-d-adresse/J-ai-fait-mon-changement-d-adresse-par-correspondance-puis-je-circuler-avec-une-photocopie-de-la-carte-grise)

[**Immatriculations spécifiques**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques)

* [Doit-on immatriculer une remorque ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Doit-on-immatriculer-une-remorque)
* [Le locataire d’un véhicule peut-il présenter une demande d’immatriculation ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Le-locataire-d-un-vehicule-peut-il-presenter-une-demande-d-immatriculation)
* [Quel véhicule peut être immatriculé comme véhicule de collection ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Quel-vehicule-peut-etre-immatricule-comme-vehicule-de-collection)
* [Doit-on immatriculer une voiture sans permis ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Doit-on-immatriculer-une-voiture-sans-permis)
* [Les tracteurs ont-ils une double immatriculation ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Immatriculations-specifiques/Les-tracteurs-ont-ils-une-double-immatriculation)

​​

[**Cotitulaires**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires)

* [Un couple marié se sépare sans divorcer. Quelles démarches doit effectuer la personne qui n’est pas titulaire principal du CI et qui désire mettre celui-ci à son seul nom ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Un-couple-marie-se-separe-sans-divorcer.-Quelles-demarches-doit-effectuer-la-personne-qui-n-est-pas-titulaire-principal-du-CI-et-qui-desire-mettre-celui-ci-a-son-seul-nom)
* [Quels sont les droits du titulaire et du cotitulaire d’un certificat d’immatriculation ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Quels-sont-les-droits-du-titulaire-et-du-cotitulaire-d-un-certificat-d-immatriculation)
* [Je divorce et je veux mettre la voiture à mon nom de jeune fille](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Je-divorce-et-je-veux-mettre-la-voiture-a-mon-nom-de-jeune-fille)
* [Quel est le nom qui apparaîtra en tant que cotitulaire sur le CI de notre véhicule ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Quel-est-le-nom-qui-apparaitra-en-tant-que-cotitulaire-sur-le-CI-de-notre-vehicule)
* [Peut-on immatriculer un véhicule au nom de plusieurs personnes ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Peut-on-immatriculer-un-vehicule-au-nom-de-plusieurs-personnes)
* [Des cotitulaires (non mariés) se désolidarisent et souhaitent établir un CI à un seul nom.](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Cotitulaires/Des-cotitulaires-non-maries-se-desolidarisent-et-souhaitent-etablir-un-CI-a-un-seul-nom)

​

[**Véhicule d'occasion**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion)

* [Je vends un véhicule qui ne figure pas dans la base informatique des véhicules immatriculés, comment procéder ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion/Je-vends-un-vehicule-qui-ne-figure-pas-dans-la-base-informatique-des-vehicules-immatricules-comment-proceder)
* [Je céde ma voiture à quelqu’un qui n’a pas encore le permis de conduire, est-ce possible ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion/Je-cede-ma-voiture-a-quelqu-un-qui-n-a-pas-encore-le-permis-de-conduire-est-ce-possible)
* [Je donne mon véhicule immatriculé dans l’ancien système, dois-je refaire la carte grise ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion/Je-donne-mon-vehicule-immatricule-dans-l-ancien-systeme-dois-je-refaire-la-carte-grise)
* [Peut-on immatriculer un véhicule gagé ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion/Peut-on-immatriculer-un-vehicule-gage)
* [J’achète un véhicule d’occasion immatriculé SIV, dois-je garder l’identifiant territorial du précédent propriétaire ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Vehicule-d-occasion/J-achete-un-vehicule-d-occasion-immatricule-SIV-dois-je-garder-l-identifiant-territorial-du-precedent-proprietaire)

​

[**CI et CPI**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI)

* [Je vis à l’étranger. Je voudrais immatriculer un véhicule et le laisser en France pour mes vacances. Quel justificatif de domicile fournir ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Je-vis-a-l-etranger.-Je-voudrais-immatriculer-un-vehicule-et-le-laisser-en-France-pour-mes-vacances.-Quel-justificatif-de-domicile-fournir)
* [Puis je détacher les bandes perforées latérales de mon certificat d’immatriculation ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Puis-je-detacher-les-bandes-perforees-laterales-de-mon-certificat-d-immatriculation)
* [Je n’ai pas reçu mon CI car mon adresse est erronée, qui me la renvoie ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Je-n-ai-pas-recu-mon-CI-car-mon-adresse-est-erronee-qui-me-la-renvoie)
* [Je ne suis pas allé chercher mon CI à la Poste dans les délais impartis, comment le récupérer ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Je-ne-suis-pas-alle-chercher-mon-CI-a-la-Poste-dans-les-delais-impartis-comment-le-recuperer)
* [Il y a une erreur sur mon CI, comment la corriger ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Il-y-a-une-erreur-sur-mon-CI-comment-la-corriger)
* [Je constate que mon nom sur le CI ne comporte pas d’accent, comment faire la correction ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Je-constate-que-mon-nom-sur-le-CI-ne-comporte-pas-d-accent-comment-faire-la-correction)
* [Le numéro d’ordre](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Le-numero-d-ordre)
* [A quoi correspond le code confidentiel inscrit sur le courrier reçu avec ma carte grise ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/A-quoi-correspond-le-code-confidentiel-inscrit-sur-le-courrier-recu-avec-ma-carte-grise)
* [J'hérite d'un véhicule, est-ce que je l’immatricule à mon nom avant de le revendre ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/J-herite-d-un-vehicule-est-ce-que-je-l-immatricule-a-mon-nom-avant-de-le-revendre)
* [Revendre son véhicule avec un CPI ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Revendre-son-vehicule-avec-un-CPI)
* [La vente de mon véhicule a été annulée, j’ai déjà barré le CI, que faire ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/La-vente-de-mon-vehicule-a-ete-annulee-j-ai-deja-barre-le-CI-que-faire)
* [Puis-je rouler à l’étranger avec mon certificat provisoire d’immatriculation (CPI) ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Puis-je-rouler-a-l-etranger-avec-mon-certificat-provisoire-d-immatriculation-CPI)
* [Je n'ai plus de place pour coller la vignette du contrôle technique sur mon CI, que faire ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Je-n-ai-plus-de-place-pour-coller-la-vignette-du-controle-technique-sur-mon-CI-que-faire)
* [Sur le formulaire Cerfa, il n’y a pas d’emplacement prévu pour la signature du titulaire ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Sur-le-formulaire-Cerfa-il-n-y-a-pas-d-emplacement-prevu-pour-la-signature-du-titulaire)
* [Est-il possible d’accélérer la production de mon titre ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Est-il-possible-d-accelerer-la-production-de-mon-titre)
* [Le coupon détachable](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/CI-et-CPI/Le-coupon-detachable)

​

[**Numéro et plaque**](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque)

* [Quelles sont les combinaisons de lettres interdites dans un numéro SIV ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Quelles-sont-les-combinaisons-de-lettres-interdites-dans-un-numero-SIV)
* [Comment est apposé le logo régional sur la plaque d’immatriculation ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Comment-est-appose-le-logo-regional-sur-la-plaque-d-immatriculation)
* [Je souhaite modifier mon numéro de plaque FNI pour un numéro SIV](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Je-souhaite-modifier-mon-numero-de-plaque-FNI-pour-un-numero-SIV)
* [Pour les voitures de collection type 4L ou Coccinelle, le format carré de la plaque peut-il être conservé ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Pour-les-voitures-de-collection-type-4L-ou-Coccinelle-le-format-carre-de-la-plaque-peut-il-etre-conserve)
* [Que faire en cas d’usurpation de plaques ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Que-faire-en-cas-d-usurpation-de-plaques)
* [La référence départementale sur les plaques d’immatriculation](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/La-reference-departementale-sur-les-plaques-d-immatriculation)
* [Est-il possible de changer mon numéro SIV ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Est-il-possible-de-changer-mon-numero-SIV)
* [Peut-on dissocier le logo régional du département choisi ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Peut-on-dissocier-le-logo-regional-du-departement-choisi)
* [Est-il possible d’avoir un identifiant territorial différent pour ma voiture et pour ma caravane ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Est-il-possible-d-avoir-un-identifiant-territorial-different-pour-ma-voiture-et-pour-ma-caravane)
* [Est-ce que je peux choisir mon numéro ?](https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Numero-et-plaque/Est-ce-que-je-peux-choisir-mon-numero)

Liens : <http://dev2.cgofficiel.fr/CommentCaMarche>

<http://blog.cgofficiel.fr/categorie/demarches>

<http://blog.cgofficiel.fr/categorie/demarches>